



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Préfecture

Service Interministériel
Régional des
Affaires Civiles et
Economiques de
Défense et de
Protection Civiles

Lille, le

Le préfet des Hauts-de-France,
préfet du Nord

à

Mesdames et Messieurs les
Maires

Objet : épisode de pollution atmosphérique dans le Nord – limitation des activités physiques et sportives

Le département connaît depuis le mardi 17 janvier un épisode de pollution persistant aux particules fines (PM 10), lié au chauffage au bois et au trafic routier, ainsi qu'à une météorologie défavorable à la dispersion des polluants.

Cet épisode est le plus important qu'ait connu le département depuis trois ans et aucune amélioration n'est prévue avant la fin de cette semaine.

En compléments des mesures de réduction des émissions de polluants prises, des recommandations sanitaires ont été diffusées par les autorités académiques afin de protéger la santé des enfants :

- dans les écoles maternelles et primaires, interdiction de toute activité physique et sportive ;
- dans les collèges et lycées, éviter les activités sportives intenses, telles qu'un cross.

Ces recommandations sanitaires à l'égard des enfants doivent naturellement être étendues à toute activité physique et sportive dans le cadre du temps péri-scolaire et associatif.

Je vous demande de mettre en œuvre ces mesures et de les relayer auprès des associations sportives de votre commune.

Le préfet

Michel LALANDE